



PREFET DE L'AUDE

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

**Mise à disposition du public
du dossier de modification du Plan de Prévention des Risques
Inondation (PPRI) de la commune de Leuc**

La DDTM de l'Aude vous propose une information sur la modification du PPRI de la commune de Leuc.

La modification porte sur la cartographie du zonage réglementaire du PPRI et sur un complément au règlement en vigueur, dans le cadre des acquisitions « Barnier ».

Vous pourrez consulter un dossier synthétique pendant la période du :

lundi 9 septembre 2019 au vendredi 11 octobre 2019 inclus

aux jours et heures d'ouverture de la mairie de Leuc.

Le dossier est également consultable sur le site internet des services de l'État, à l'adresse suivante :

<http://www.aude.gouv.fr/procedures-en-cours-r2051.html>

Vous pouvez faire part de vos observations, soit grâce au registre prévu à cet effet et disponible en mairie, soit par envoi d'un courrier électronique à la DDTM de l'Aude à l'adresse suivante :

ppri@aude.gouv.fr